

The WARNATH GROUP

**FORMATION SUR LA LUTTE
CONTRE LA TRAITE DES ETRES
HUMAINS
A L'INTENTION DES
PRESIDENTS DE COURS D'APPEL ET
DES JUGES D'INSTRUCTION**

OCTOBRE, 2019

**MANUEL
JOURS 2 ET 3**



Cette formation a été financée grâce à un accord de coopération du Département d'Etat américain. Les opinions, résultats, et conclusions exprimés dans ce document sont entièrement la responsabilité des auteurs et ne reflètent pas forcément les vues du Département d'Etat américain.

SOMMAIRE

Module Trois: Présentation sur la compréhension des victimes et l'approche axées sur les victimes	1
Module Quatre: Présentation sur les techniques d'interview des victimes	9
Module Quatre: Techniques d'interview des victimes – Planification des entretiens avec les victimes et exercice de simulation (trafic de main-d'œuvre)	16
Module Quatre: Techniques d'interview des victimes – Planification des entretiens avec les victimes et exercice de simulation (trafic sexuel)	18
Module Cinq: Constituer un dossier – Présentation sur les preuves concordantes	20
Module Cinq: Constituer un dossier – Présentation sur les compétences nécessaires pour travailler sur une affaire	23

The WARNATH GROUP

Comprendre les victimes et l'approche axée sur les victimes

Formation sur la lutte contre la traite des êtres humains
à l'intention des
présidents de cours d'appel et des juges d'instruction

Gabon
Octobre 2019



Cette présentation a été réalisée grâce au concours apporté par le Département d'Etat américain dans le cadre des termes du contrat n° S-SJTIP-18-CA-0008. Les opinions exprimées dans la présente sont celles de l'auteur ou des auteurs et ne reflètent pas forcément celles des Etats-Unis

Les auteurs de traite emploient plusieurs moyens pour contrôler leurs victimes; ce qui peut causer un traumatisme psychologique

- Coups, brûlures, viol, et faim
- Isolement
- violence psychologique
- Dépendance à l'alcool ou à la drogue
- Rétention de documents
- Servitude pour dette
- Menaces d'expulsion
- Menaces à l'encontre de la famille de la victime ou des ses amis dans son pays d'origine

THE WARNATH GROUP

2

Qu'est-ce qu'un «traumatisme»?

Un traumatisme est une blessure psychologique; Il comprend les mauvais traitements de nature physique, émotionnelle, sexuelle, et institutionnelle et la négligence.

Les expériences traumatisantes ébranlent le fondement de nos convictions en matière de sécurité et fragilisent notre sentiment de confiance.

Les expériences traumatisantes comprennent généralement:

- Un profond sentiment de pas pouvoir faire face
- Atteinte à la santé physique ou mentale et au bien-être
- Une perte totale (réelle ou perçue) de contrôle

THE WARNATH GROUP

3

Que vivent les victimes de traite?

- Trahison
- Violence
- Perte d'identité, de choix, d'indépendance
- Atteinte sérieuse à la réputation
- Incertitude
- Violence psychologique



THE WARNATH GROUP

4

Réactions émotionnelles habituelles des victimes de traite

- Colère
- Peur
- Réactions d'autoprotection (notamment se replier sur soi-même ou ne montrer aucune émotion)
- Loyauté ou gratitude envers l'auteur de traite dont la victime finit par dépendre
- Honte, peur et rejet et punition
- Tristesse ou dépression

THE WARNATH GROUP

5

Symptômes physiques (réaction normale à des événements anormaux)

- Pleurs
- Nausée
- Céphalées
- Perte d'appétit
- Crises de panique
- Tremblements ou douleurs musculaires
- Fatigue
- Cauchemars



THE WARNATH GROUP

6

Conséquences du traumatisme

- Les hormones du stress affectent les fonctions cérébrales
- Réactions de peur, fuite ou d'immobilisation
- Le temps ralenti
- Le cerveau prend des «clichés instantanés» et les décompose pour les traiter. Les souvenirs sont enregistrés un peu partout

«Elle n'a donné aucun détail. Elle a dit qu'elle n'arrivait pas à se souvenir»

“Si cela s’est vraiment passé, Il est impossible qu’elle l’ait oublié.»

THE WARNATH GROUP

7

Conséquences du traumatisme

Les changements neurobiologiques qui interviennent pendant le traumatisme



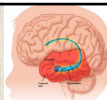
Peuvent affecter la mémoire et l'enregistrement et rendre la capacité à se rappeler plus difficile.



THE WARNATH GROUP

8

Conséquences du traumatisme sur les fonctions cérébrales- Causes scientifiques de ces comportements



Lobe préfrontal (responsable du langage)
n'arrive pas à trouver les mots pour exprimer les idées

Amygdales (responsable du contrôle des émotions) in overdrive
n'arrive pas à contrôler ou réguler les émotions

Hippocampe (responsable de la mémoire et l'assimilation des expériences diminue de volume)
problèmes de perte mémoire à court terme

Cortex préfrontal (responsable du contrôle des émotions et des réactions de peur) ne fonctionne pas correctement
effrayé quoi qu'il arrive

THE WARNATH GROUP

9

Comportements qui en résultent

(ils peuvent survenir lors des entretiens ou des témoignages aux procès)

- Incapacité à se souvenir de certains éléments d'une expérience
- Incapacité à se souvenir des dates, des heures
- Incapacité à se concentrer
- Irritabilité/crises de colère
- Inquiet et craintif
- Troubles d sommeil
- Sentiment de honte et d'humiliation (repli et isolement)
- Difficulté à faire confiance aux autres
- Repli complet sur soi

Le comportement et les attitudes des victimes peuvent vous être déroutants car ils peuvent paraître inappropriés. Mais ils sont le résultat du traumatisme et/ou de l'expérience de traite.

THE WARNATH GROUP

10

Guérir du traumatisme demande de la stabilisation

Soutien affectif

Travailleurs des ONG/communautaires
Agents de police et de l'Etat

Services psychologiques professionnels

Thérapie
Médication
Hospitalisation
Accès et coûts

Aides sociales

Famille
Amis
Pairs
Organismes religieux



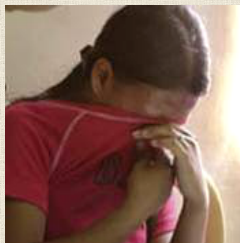
THE WARNATH GROUP

14

Eviter de nouveaux traumatismes

Eviter toute activité ou contact qui entraînerait chez la victime le sentiment d'être :

Contrainte
Maltraitée
Impuissante
Piégée ou coincée



THE WARNATH GROUP

13

Défis inhérents au travail avec des victimes comme témoins

- Les besoins des victimes sont complexes
- Conséquences du traumatisme
- Retards dans le traitement des affaires
- Problèmes culturels
- Communication

THE WARNATH GROUP

13

Les victimes ont du mal à faire confiance

(cela inclut faire confiance aux forces de police)

- Les victimes ont fait l'expérience de la trahison et des fausses promesses
- Les victimes de traite ont du mal à faire confiance
- Les attitudes et comportements des victimes ont tendance à être déroutants pour les autres, inattendus, mais sont le résultat d'un traumatisme et/ou de l'expérience de traite

THE WARNATH GROUP

14

Points sur les bonnes pratiques

- Souvenez-vous: les réponses au traumatisme sont des réactions *normales* à des événements anormaux.
- Comprendre les l'impact du traumatisme sur la capacité de la victime à faire confiance et à révéler la vérité.
- Utiliser l'approche axée sur les victimes: les victimes qui sont stables et en sécurité font les témoins les plus efficaces.

THE WARNATH GROUP

15

Que signifie « axé sur la victime »?

Se concentrer sur les besoins et les préoccupations de la victime

Adopter une approche axée sur la victime dans les affaires de traite d'êtres humains peut permettre de:

Identifier les victimes afin que davantage d'auteurs puissent être traduits en justice

Stabiliser les victimes de sorte qu'elles soient mieux disposées à témoigner

THE WARNATH GROUP

16

Actions « axées sur les victimes » pour les enquêteurs

- Identification des victimes
- Pas de poursuites ni de détention pour les victimes
- Parler à la victime
- Valoriser les victimes
- Informer les victimes
- Protéger et aider les victimes
- Prendre en compte du traumatisme de la victime

THE WARNATH GROUP

17

Craintes habituelles des victimes

- Dommage physique (à soi-même, à la famille, aux amis)
- Préjudice financier
- Blessure psychologique
- Poursuites pour actes criminels
- Rejet de la société
- Absence d'intimité

THE WARNATH GROUP

18

Droits fondamentaux des personnes qui ont fait l'objet de traite

Les victimes de traite des êtres humains doivent être traitées avec:

- Dignité
- Equité
- Compassion
- Respect de leurs droits en tant qu'hommes

THE WARNATH GROUP

19

Protection et aide

- Fait référence au « services pour les victimes » - une grande variété de services
- Les besoins des victimes diffèrent d'une personne à une autre
- Il arrive que les victimes vous disent ce dont elles ont besoin
- Penser à ce que vous voudriez dans leur cas

THE WARNATH GROUP

20

Potentiels besoins immédiats

- Protection
- Traitement médical
- Nourriture
- Vêtements convenables
- Un endroit sûr pour dormir
- Du temps pour se rétablir/préparer
- Contact avec la famille
- Informations sur les étapes à suivre/possibilités

THE WARNATH GROUP

21

Potentiels besoins à long terme

- Protection
- Traitement médical (physique & psychologique)
- Nourriture & abri
- Travail / Source de revenus
- Transport / Réinsertion
- Education / Formation professionnelle
- Informations sur les options en matière de le système judiciaire pénal/tribunal civil
- Réunion de famille

THE WARNATH GROUP

22

Avantages de l'approche « axée sur la victime »

- Meilleure chose à faire – Humain
- Meilleure pratique internationale
- Constituer un meilleur dossier – créer un sentiment de confiance avec la victime
 - Établir une meilleure relation avec la victime
 - Une victime stabilisée a un souvenir plus clair des faits
 - La victime se sent plus à l'aide de parler de la situation de traite/présente les informations de façon plus cohérente
 - Votre entretien ne traumatise pas la victime

Copyright © The Warnath Group, LLC 2019 Tous droits réservés. Aucun élément de cette présentation ne peut être reproduit sans autorisation écrite.

23

Mener des entretiens

Défis et Stratégies

Gabon
Octobre 2019



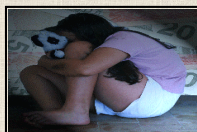
Cette présentation a été réalisée grâce au concours apporté par le Département d'Etat américain dans le cadre des termes du contrat n° S-SJTIP-19-CA-0008. Les opinions exprimées dans la présente sont celles de l'auteur ou des auteurs et ne reflètent pas forcément celles des Etats-Unis.

Interroger les victimes de traite des êtres humains s'avère souvent difficile

- L'état de traumatisme des victimes peut:
 - bloquer la mémoire
 - affecter leur capacité à communiquer
 - provoquer le sentiment de peur
- Les victimes ont souvent du mal à faire confiance, y compris aux acteurs du système judiciaire
- Les victimes ne savent pas très bien ce dont elles ont besoin, et il arrive qu'elle ne soit pas intéressées par une procédure judiciaire.
- Les victimes peuvent devenir de bons témoins/informateurs après qu'elles ont eu le temps de se stabiliser
- Dans certains cas, elles peuvent avoir besoin d'interprètes

Utiliser une approche axée sur la victime et qui tienne compte du traumatisme

- Bonne pour la victime et pour l'affaire
- Permet à la victime de parler de l'exploitation
- Garanti que les soins soient prodigués en faisant preuve de compassion et sensibilité sans porter de jugement
- Limite la résurgence du traumatisme liée à la procédure judiciaire



L'environnement de l'entretien

- Le rendre agréable et non intimidant
- Créer un cadre propice à la conversation avec des sièges
- Se présenter ainsi que toute autre personne dans la salle
- Expliquer clairement l'objectif de l'entretien
- Faire des pauses lorsque la victime le demande
- Prévoir de l'eau et des mouchoirs, si nécessaire
- Éviter des entretiens extrêmement longs. Avoir plusieurs entretiens, si possible, pour rendre le processus plus facile pour la victime

THE WARNATH GROUP

4

Techniques d'entretiens axés sur la victime et qui tiennent compte du traumatisme

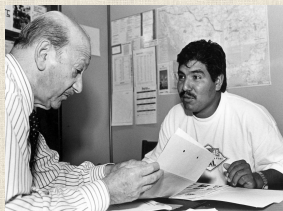
- Être patient
- Démarrer avec des questions sur son passé. Éviter de commencer avec des questions sur le viol ou des activités sexuelles
- Reconnaître combien il est difficile d'aborder les sujets les plus intimes (garder à l'esprit que la honte inhibe les victimes)
- Éviter des propos condescendants, emprunts de pitié ou de jugement et toute attitude ou langage corporel de reproche à l'encontre de la victime
- Éviter les termes dénigrants tels que « prostituée » et « délinquant »
- Ne pas faire de promesses que vous ne pourrez pas tenir

THE WARNATH GROUP

5

Créer une relation avec la victime

- Témoigner du respect à la victime
- Montrer de l'intérêt à la victime
- Laisser à la victime un certain contrôle sur l'entretien



THE WARNATH GROUP

6

Concevoir les questions

Facilitez la réponse aux questions à la victime

- Les questions doivent être simples
- Les questions doivent avoir un seul aspect et non plusieurs
- Les questions ne doivent pas contenir de jargon
- Evitez les concepts abstraits
- Les questions ne doivent pas être directives ni suggestives
- Les questions ne doivent pas contenir des suppositions

THE WARNATH GROUP

7

Choisir le type de questions avec attention

- Ouvertes
- Précises
- Fermées
- Suggestives



THE WARNATH GROUP

8

Questions ouvertes

- Commencez avec des questions avec QUE, COMMENT et POURQUOI

Comment vous êtes-vous retrouvé à vivre avec cette famille?

Qu'est-ce qui vous a poussé à venir chercher du travail à Libreville?

- Poursuivez avec d'autres questions qui commencent par QUE, COMMENT et POURQUOI s

A quoi vous attendiez-vous comme emploi?

Que vous a-t-on dit sur l'emploi?

Que pensiez-vous de l'emploi?

Pourquoi vous faisait-il cette impression

THE WARNATH GROUP

9

Questions **ouvertes**

- Prennent plus de temps, MAIS apportent plus d'informations
- Nécessitent des réponses qui contiennent plus d'un ou deux mots
- Nécessitent que la personne interrogée pense et réfléchisse

THE WARNATH GROUP

10

Plus d'exemples de questions **ouvertes**

- Que savez-vous à propos de cela?
- Qu'est-ce qui était le plus difficile dans votre situation? Pourquoi?
- Qu'est-il advenu de vos pièces d'identité?
- Comment avez-vous contacté votre famille?
- Commenta avez-vous rencontré les auteurs de traite?

THE WARNATH GROUP

11

Questions **ouvertes** en venir au "pourquoi"

<i>Au lieu de...</i>	<i>Essayez...</i>
Pourquoi n'êtes-vous pas parti lorsque vous vous êtes rendus compte qu'il s'agissait d'une maison close?	Avez-vous jamais pensé à partir?
	Quand était-cet?
	Parlez m'en ...
	A quoi vous pensiez?

Occasion de s'enfuir

La barrière invisible de la contrainte subtile

THE WARNATH GROUP 13

Utilisez des questions d'entretien ouvertes efficacement

- Ecoutez les réponses avec attention
- Servez-vous des questions de suivi se follow-up questions
- Ne pas mettre l'accent sur la prochaine question, attardez-vous sur la réponse
- Les questions ouvertes indiquent que vous souhaitez passer du temps avec la victime et donnent généralement lieu à une plus grande coopération

THE WARNATH GROUP 14

Questions spécifiques

- Ces questions sont basées sur des informations qui sont fermes et compréhensibles
- Exemples:
 - ✓ Où travailliez-vous dans la maison?
 - ✓ Combien d'heures travailliez-vous?
 - ✓ Combien receviez-vous?
 - ✓ Qui vous a emmené à la maison close?

THE WARNATH GROUP 15

Questions fermées

- Les réponses à ces questions peuvent être un seul mot ou une phrase courte. Leur réponse peuvent parfois être OUI ou NON
- Elles indiquent des faits
- Elles sont faciles
- You, l'interrogateur, contrôlez davantage la conversation
- Utiles pour donner des détails à la fin d'un entretien

THE WARNATH GROUP

16

Exemples de questions fermées

- Votre employeur a-t-il confisqué vos papiers?
- En quelle année avez-vous commencé à travailler?
- Gagniez-vous de l'argent?
- Vous a-t-il jamais frappé?

THE WARNATH GROUP

17

Questions directives

- Formulées de façon à induire une certaine réponse particulière
- Emploi un langage qui suggère une réponse particulière
- Peuvent être formulées comme des questions à réponses OUI ou NON

THE WARNATH GROUP

18

**Exemples de question fermées
et directives**

- (fermée) Où viviez-vous en juin 2019?
- (directive) Vous viviez à Moanda en juin 2019, n'est-ce pas?
- (fermée) Aviez-vous peur de qui que ce soit à votre lieu de travail?
- (directive) Le patron, M, Marceau vous faisait peur, n'est-ce pas?

Copyright © The Warnath Group, LLC 2019 Tous droits réservés. Aucun élément de cette présentation ne peut être reproduit sans autorisation écrite.

19

Formation sur la lutte contre la traite des êtres humains à l'intention des juges, des procureurs et des agents des forces de l'ordre

Gabon – Octobre, 2019

Etude de cas de trafic de main-d'œuvre

Objectifs

Cet exercice a pour but de donner aux participants l'occasion de mettre en pratique leur formation sur la lutte contre la traite d'êtres humains en identifiant les probables cas d'exploitation de travailleurs, en employant des techniques d'enquête efficaces et en utilisant une approche axée sur les victimes et qui tienne compte de leurs traumatismes pour trouver des preuves permettant d'instruire un cas de traite d'êtres humains. Cet exercice a pour objectifs notamment de :

- Comprendre quelles sont les étapes nécessaires pour une enquête relative à des allégations de traite d'êtres humains réussie, depuis le rapport ou découverte jusqu'à l'inculpation des auteurs de traite.
- Mettre en œuvre une procédure d'enquête qui permet de produire les preuves nécessaires pour poursuivre les auteurs de traite d'êtres humains.
- Utiliser une approche axée sur la victime et tenant compte du traumatisme lors des contacts avec les victimes.
- Comprendre la psychologie sur les traumatismes et comment elle affecte les déclarations et le comportement des victimes.
- Créer un lien de confiance avec la victime, en lui offrant services et sécurité afin d'obtenir la collaboration de la victime.
- Identifier les informations clés à rechercher lors des entretiens avec la victime.
- Comprendre l'importance de trouver des preuves pour corroborer les informations obtenues auprès de la victime.
- Identifier et amasser des preuves irréfutables pour instruire un cas de traite d'êtres humains sur la base des éléments : ACTES – MOYENS – FINALITE.

Etude de cas d'enquête

Vous allez vous répartir en petits groupes pour discuter de l'étude des cas de traite des êtres humains ci-après. Pendant l'exercice, vous aurez des faits relatifs à de probables cas de traite des êtres humains et vous travaillerez avec les membres de votre groupe à l'élaboration d'une procédure d'enquête pour identifier et établir des faits permettant de déterminer si vous pouvez ou pas instruire le procès.

➤ ETAPE UN: Premier signalement d'un probable cas de traite d'êtres humains:

La police a reçu un premier signalement de vendeurs du marché local. L'un des vendeurs a communiqué les informations suivantes à la police :

- Le vendeur a indiqué qu'un autre commerçant du marché local aurait maltraité ses travailleurs, qui semblent être de très jeunes garçons. Gérard, le commerçant en question,

vend des tapis et gère un restaurant sur un marché de Libreville. Les garçons travaillent dans les deux entreprises et travaillent depuis deux mois 12 heures par jour. Ils dorment ensemble à même le sol dans une petite cabane en terre battue située derrière le restaurant. L'un des garçons a dit au vendeur que le commerçant les battait s'ils ne travaillaient pas dur. En fait, le vendeur a remarqué la présence d'ecchymoses sur les bras, les jambes et le visage du garçon. Certains des garçons ne sont pas originaires du Gabon et leur permis de travail a expiré. Gérard menace d'expulser ces garçons lorsqu'ils se plaignent de travailler de si longues heures. Ils n'ont reçu qu'une infime partie de ce qui leur avait été promis. Les travailleurs affirment que leurs salaires sont saisis aux motifs de : «paresse, erreurs, ou pour couvrir les frais de nourriture ou le montant du loyer». Certains travaillent depuis plus d'un an mais affirment n'avoir jamais été payés. Le commerçant détient un grand livre de comptes qui indique l'irrégularité des paiements faits aux travailleurs.

Les différents groupes débattront autour des questions suivantes:

1. Pensez-vous qu'il s'agit d'un probable cas de traite?
2. Procédez à une analyse des faits en vous basant sur les éléments suivants: ACTES – MOYENS – FINALITE.
3. Quels faits ou circonstances indiquent qu'il s'agit là d'un probable cas de traite?
4. Pensez-vous avoir suffisamment de preuves pour inculper quelqu'un de traite?
5. Si non, quel est votre plan d'action?
6. Quelles sont les prochaines étapes de votre enquête?

[Débat entre tous les participants]

**Formation sur la traite des êtres humains
à l'intention des juges
Gabon – Octobre, 2019**

Etude de cas de trafic sexuel

Objectifs

Cet exercice va former les participants à identifier les probables cas de traite, en employant des méthodes d'enquête efficaces et en utilisant une approche axée sur la victime et qui tienne en compte le traumatisme lors des entretiens avec les victimes. Cet exercice vise notamment à:

- Comprendre quelles sont les étapes nécessaires pour une enquête relative à des allégations de traite d'êtres humains réussie, depuis le rapport ou découverte jusqu'à l'inculpation des auteurs de traite.
- Mettre en œuvre une procédure d'enquête qui permet DE produire les preuves nécessaires pour poursuivre les auteurs de traite d'êtres humains.
- Utiliser une approche axée sur la victime et tenant compte du traumatisme lors des contacts avec les victimes.
- Comprendre la psychologie sur les traumatismes et comment elle affecte les déclarations et le comportement des victimes.
- Créer un lien et la confiance avec la victime, en lui offrant des services et sa sécurité afin d'obtenir la collaboration de la victime.
- Identifier les informations clés à rechercher lors des entretiens avec la victime.
- Comprendre l'importance de trouver des preuves pour corroborer les informations obtenues auprès de la victime.
- Identifier et amasser des preuves irréfutables pour instruire un cas de traite d'êtres humains sur la base des éléments : ACTES – MOYENS – FINALITE.

Etude d'un cas d'enquête

Vous allez vous répartir en petits groupes pour discuter de l'étude des cas de traite des êtres humains ci-après. Pendant l'exercice, vous aurez des faits relatifs à de probables cas de traite des êtres humains et vous travaillerez avec les membres de votre groupe à l'élaboration d'une procédure d'enquête pour identifier et établir des faits permettant de déterminer si vous pouvez ou pas instruire le procès.

➤ **ETAPE UN: Premier rapport d'un probable cas de traite d'êtres humains:**

La police a reçu, via un appel anonyme, un premier signalement avec les informations suivantes:

- L'homme connaît un bar et un club de strip-tease dans un quartier pauvre de Libreville où plusieurs femmes s'adonnent à la prostitution, et dit qu'il craint que certaines de ces femmes soient victimes de traite. Il dit que l'une d'entre elles, qui s'appelle Anna, lui a dit qu'elle est très malheureuse et honteuse et qu'elle veut

simplement retourner dans son pays, le Cameroun. Il dit qu'elle lui a raconté cela parce qu'il est un habitué du bar et a développé une relation avec elle.

- Il a déclaré qu'il pense que le propriétaire de ce bar/club de strip-tease bat ces femmes dont l'âge varie entre 17 et 24 ans. Il a remarqué chez plusieurs d'entre elles des hématomes sur leurs bras ou leur visage, et sur une fois, les hématomes étaient très moches. Il prétend qu'il ne connaît pas le nom de la femme qu'il a vue cette fois-là.
- Il sait que les hommes qui couchant avec les femmes payent le barman avant de monter avec les femmes. Il ne sait pas combine, si tel est le cas, elles sont rémunérées.
- Aucune des femmes ne semble être originaire de Libreville. La plupart viennent de petites villes du Gabon, telles que Franceville ou Oyem. Certaines viennent d'autres pays tels que le Cameroun. Il affirme qu'elles ont tout l'air d'avoir peur du propriétaire du bar, un homme dénommé Pierre Bana.
- L'homme a raccroché lorsque l'officier de police lui a demandé s'il avait déjà payé pour coucher avec l'une des femmes.

Les différents groupes débattront autour des questions suivantes:

1. Pensez-vous qu'il s'agit d'un probable cas de traite?
2. Si oui, quels faits ou circonstances indiquent qu'il s'agit là d'un probable cas de traite?
3. Quel est votre plan d'action?
4. Quelles sont les prochaines étapes de votre enquête?

[Débat entre tous les participants]

Corroboracion

**Formation sur la lutte contre la traite des êtres humains
à l'intention des
présidents de cours d'appel et des juges d'instruction**

**Gabon
Octobre 2019**



Cette présentation a été réalisée grâce au concours apporté par le Département d'Etat américain dans le cadre des termes du contrat n° S-SJTIP-18-CA-0008. Les opinions exprimées dans la présente sont celles de l'auteur ou des auteurs et ne reflètent pas forcément celles des Etats-Unis.

Preuves corroborantes Potentiels éléments corroborants

- Milieu
- Vulnérabilité
- Recrutement
- Isolement
- Menaces
- Déplacement / Transport
- Violences/blessures physiques
- Contrainte
- Entourage physique
- Autres éléments du récit

THE WARNATH GROUP

2

Preuves corroborantes Sources potentielles

- Documents & Registres
- Photos
- Autres victimes (passées ou présentes)
- Témoins des interactions ou de l'isolement
 - Voisins
 - Visiteurs
 - Clients
- Premiers intervenants
- Membres de la famille de la victime
- ONG
- Autres preuves physiques

THE WARNATH GROUP

3

Victime Corroboration (Traumatisme physique)

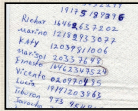
- Signes de violences physiques
 - Hématomes, os cassés, brûlures, cicatrices, blessures
- Signes de violences sexuelles
- Marquage et tatouages
- Usage de substances/addiction
- Malnutrition ou perte de poids extrême

THE WARNATH GROUP

4

Corroboration des dires de la victime (Documents & Relevés)

- Registres d'hôtel
- Relevés téléphoniques
- Visas, documents d'immigration et de voyage
- Virements, livres de comptes, relevés bancaires, reçus, ordinateurs
- Environnement physique qui entraîne l'isolement et la peur
- Baux, documents d'enregistrement
- Lettres à la famille de la victime
- Coffre contenant les pièces d'identité de la victimements
- Photos, enregistrements vidéo
- Dossiers médicaux
- Attirail sexuel



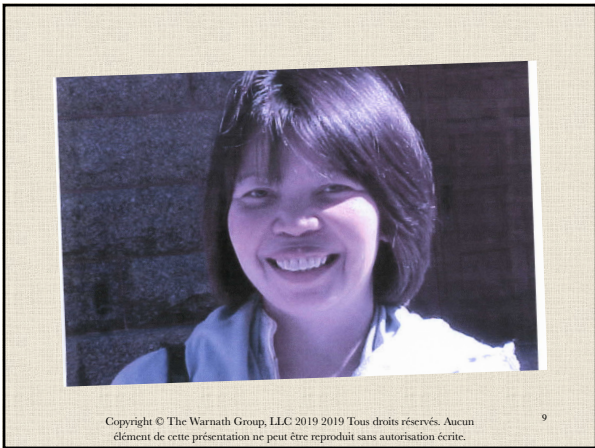
THE WARNATH GROUP

5









Copyright © The Warnath Group, LLC 2019 2019 Tous droits réservés. Aucun élément de cette présentation ne peut être reproduit sans autorisation écrite.

9

Travailler Sur un Dossier

**Formation sur la lutte contre la traite des êtres humains
à l'intention des
présidents de cours d'appel et des juges d'instruction**

**Gabon
Octobre 2019**



Cette présentation a été réalisée grâce au concours apporté par le Département d'Etat américain dans le cadre des termes du contrat n° S-SJTIP-18-CA-0008. Les opinions exprimées dans la présente sont celles de l'auteur ou des auteurs et ne reflètent pas forcément celles des Etats-Unis.

Travailler Sur un Dossier:

- **Objectif:**
 - Lancer le débat sur la mise en œuvre des bonnes pratiques dans les affaires de traite des êtres humains dans le code civil depuis la présentation initiale de l'affaire, jusqu'à l'enquête et l'admissibilité.

Définir la politique avant la présentation des cas de flagrants délits

- **Planification pour:**
 - Elaboration de normes minimales de présentation des affaires
 - Tenue de réunions de consultation avec les partenaires (étatiques et ONG) en matière de justice pénale

Enquêtes organisées avant de trouver des motifs valables de suspicion

- Mise à disposition de ressources de police suffisantes
- Harmonisation entre les services de l'ordre
- Coordination avec les services sociaux
- Coordination avec les organismes réglementaires

THE WARNATH GROUP

4

Politiques judiciaires stagnantes

- Choix des motifs de suspicion au vu de l'adoption des protocoles des NU par le Gabon
- Autres considérations en matière de traite contre l'immigration clandestine; les violations du droit du travail, la prostitution ou autres infractions dans le fondement des motifs de suspicion

THE WARNATH GROUP

5

- Normes uniformes en matière de détention
 - Au vu du protocole des NU
 - considérations relatives au vol
 - Suspendre ou renoncer aux procédures réglementaires ou d'immigration
 - "Affaire d'Outreau"
- Protection des témoins/services sociaux
 - Au vu du Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée et des protocoles des NU

THE WARNATH GROUP

6

Examen de la commission rogatoire/délégation

- Mesures relatives au recrutement (actes)
 - Interrogatoire de la victime
 - Membres de la famille
 - Communications passées et en cours
 - Interrogatoire des co-victimes
 - Transferts d'argent
 - Lié à la dette/engagement
 - Petites annonces/démarchage
- Mesures relatives au transport (actes)
 - Registres des transporteurs publics (ou cargaison)
 - Transport informel
 - Archives de franchissement de frontières
 - Visa/archives de l'immigration / passeport/documents de voyage
 - Enregistrement des visiteurs auprès de la police locale
 - Logements de transit

THE WARNATH GROUP

7

Examen de la commission rogatoire/délégation

- Mesures relatives à l'accueil (actes)
 - Dossiers immobiliers
 - organisme de réglementation
 - Agences des services sociaux
 - Ecoles
 - Autres organismes sociaux
 - Voisins
 - Hébergements publics

THE WARNATH GROUP

8

Examen de la commission rogatoire/délégation

- Mesures relatives aux menaces, abus, et exploitation de la vulnérabilité des victimes, et rémunération (moyens)
 - Correspondance, textes, media sociaux (de la victime et du suspect)
 - Examen de la victime
 - Examen de la Co-victime
 - Rapports de violences physiques et psychologiques (commission médicale)
 - Documentation de l'immobilisation physique
 - Dossier médical de la victime chez elle
 - Examen des membres de la famille
 - Relevés financiers du suspect et de la victime
 - Vérification territoriale

THE WARNATH GROUP

9

Examen de la commission rogatoire/délégation

- Mesures relatives au commerce du sexe
 - Registres financiers du proxénète
 - Interrogatoire des clients
 - Interrogatoire des voisins
 - Interrogatoire de l'associé d'affaires
 - Interrogatoire de la victime et de la co-victime
 - Interrogatoire des membres de la famille

THE WARNATH GROUP

10

Examen de la commission rogatoire/délégation

- Mesures relatives à l'exploitation
 - Documenter les pratiques de travail telles que violation de la dignité humaine
 - Conditions de travail
 - Documentation des heures supplémentaires
 - Documentation des conditions de travail à risques
 - Cas particuliers du travail agricole
 - Cas particuliers des conditions de travail domestique
 - Documentation de l'emprisonnement accompagnant les conditions de travail
 - Interrogatoire de l'associé d'affaires

THE WARNATH GROUP

11

Examen de la commission rogatoire/délégation

- Mesures relatives au crime organisé
 - Documents relatifs aux trafics répétés
 - Documents relatifs la hiérarchie
 - Documents relatifs aux sociétés écran
 - Documents relatifs aux délits connexes (trafic, prostitution)

THE WARNATH GROUP

12

**Examen de la commission
rogatoire/délégation**

- Mesures relatives aux appareils
 - Corruption
 - Organismes de régulation
 - Secteur judiciaire
 - secteur de la téléphonie
 - Institutions commerciales
 - Organismes privés/ONG

THE WARNATH GROUP 13

**Examen de la commission
rogatoire/délégation**

- Mesures relatives aux appareils
 - Communications
 - E-mail
 - SMS
 - Media sociaux
 - interception des communications en cours

THE WARNATH GROUP 14

**Examen de la commission
rogatoire/délégation**

- Mesures relatives aux appareils
 - Relevés bancaires
 - Relevés de virements
 - Déclarations de mouvements transfrontaliers d'argent liquide
 - Documents d'acquisitions de biens

THE WARNATH GROUP 15

Procédures d'interrogatoire formelles

- Enfants
 - Délais
 - Nombre d'entretiens
 - Délégation aux « experts mandatés »
 - Installations distinctes
 - Protections contre « l'Affaire d'Outreau »
 - Conseils sur les retards lors de l'interrogatoire de l'enfant

THE WARNATH GROUP

16

Procédures d'interrogatoire formelles

- Autres témoins
 - Conseils sur les retards dans la procédure d'interrogatoire des victimes adultes ou autres types de témoins
 - Equilibrer la neutralité d'un interrogatoire tenant compte du traumatisme
 - Capacité à réinterroger les témoins au vu de situations nouvelles

THE WARNATH GROUP

17

Admissibilité et mise en examen

- Ajournement pour complément d'enquête; exclusion des délits plus graves avant de mettre en exam pour des délits moindres
- Prise en compte du Protocole des NU et les bonnes pratiques en matière de traite dans l'admissibilité (y compris le refus des accusation contre la victime)

THE WARNATH GROUP

18

Discussion sur le choix des affaires

Copyright © The Warnath Group, LLC 2019 2019 Tous droits réservés. Aucun élément de cette présentation ne peut être reproduit sans autorisation écrite.

19
